



## Vision 2030

### Quel village voulons-nous ?

En 2030, des cheminements piétons partant de la ferme Rosset ont été aménagés pour faciliter la circulation entre les différentes parties de la commune. Ils encouragent les déplacements doux et font la joie des habitants toute l'année, et des touristes l'été. Le long de ces sentiers balisés ont été installés de nouveaux panneaux d'information qui décrivent la formation du paysage (éboulement du Granier, Pierre hachée, mollards) et l'histoire de notre village (toponymie, installation des vignobles, des fermes, bornes sardes, moulins...). Un panneau au départ de la ferme Rosset donne des indications de durée des ballades possibles. La plus courte est un tour dans le bourg jusqu'au château avec retour par l'allée des Tilleuls. Elle passe par une table d'orientation installée sur la terrasse du château. La plus longue, de 5 heures, propose une boucle passant par le lac Noir. Une ballade de 2-3 heures jusqu'au Glandon et ses castors est également proposée.

Les vignobles sont passés en agriculture biologique et les sarments ne sont plus brûlés, ce qui préserve la qualité de l'air, mais aussi celle de l'eau du lac Saint André et des cours d'eau. Des points d'eau tels que des bacs à eau, fontaines Wallace, lavoirs ont été restaurés ou créés. Ils amènent de la vie et encouragent diverses activités.

Des aires de jeu (pétanque, ballon, quilles) ont été redéveloppées en plus de l'aire de jeu du lac, pour encourager les activités autres que les activités sportives.

Le centre du village est devenu une vraie place publique avec une petite halle de marché qui est un lieu agréable, où l'on peut s'asseoir même les jours où il n'y a pas marché.

Le cœur du bourg est fleuri. Une fontaine coule sur la place entièrement piétonne et le son des cloches rythme la journée. Des bancs invitent les passants à s'arrêter. Les jours de beau temps, les habitants sortent des tables pour partager des moments conviviaux entre voisins. Un parking extérieur, équipé d'éclairage solaire, permet aux habitants et aux touristes de passage de laisser leurs véhicules hors le bourg.

La cure a été réhabilitée. C'est un endroit chaleureux où les Marcheru-e-s se retrouvent autour d'animations culturelles diverses. On y trouve un coin bibliothèque, une salle où l'on peut faire du théâtre ou répéter entre musiciens, un lieu d'exposition. Le jardin de la cure est un lieu tranquille où l'on peut se poser sous de jeunes marronniers.

Les livraisons et les visites au château ne se font plus à travers le bourg, mais par le bas.

La façade de la ferme Rosset offre une grande terrasse occupant cinq anciennes places de parking. Il est facile de s'y poser en famille ou entre amis, sans avoir de pots d'échappements sous le nez. Cet espace « terrasse » est entouré d'une barrière végétale. Sur la place de la ferme Rosset, des

panneaux montrent des reconstitutions graphiques tridimensionnelles du bourg au Moyen âge. Ces panneaux invitent le visiteur à entrer au cœur du bourg.

Les habitants sont conscients de la valeur historique et architecturale du bourg depuis la campagne de sensibilisation menée par « Mémoire et Patrimoine des Marches » avec le soutien de la mairie. Ils n'interviennent plus sans se référer aux prescriptions architecturales, un cahier illustré indiquant ce qu'il convient ou non de faire en terme de volumétrie, façades, ouvertures, toitures, balcons, etc. Ces prescriptions ont été distribuées dans chaque foyer, mais sont toujours disponibles en version imprimée à la mairie, mais aussi en version téléchargeable sur le site Internet de la commune. Le Bulletin municipal comporte une page « Travaux » qui rappelle l'importance de respecter les prescriptions et explique quelles subventions il est possible d'obtenir pour rénover son habitat. Dans certains cas, la mairie apporte des aides pour appuyer des efforts de particuliers œuvrant à restaurer des éléments architecturaux (balcons bois, menuiseries, restauration de mur en pierre, ...).

Les artisans qualifiés, capables d'intervenir dans les règles de l'art, maçons et charpentiers notamment, sont répertoriés et leurs contacts clairement visibles sur le site Internet de la mairie.

Certains weekends, les habitants se rassemblent pour réaliser des travaux participatifs qui reviendraient trop cher s'il fallait les confier à des artisans ou à des entreprises. Cela permet de sauver des murs en pierre, de nettoyer des sites, d'entretenir des chemins ou d'en créer de nouveaux ou de mettre en place des lieux de compost par exemple. La mairie soutient ces initiatives en prêtant parfois du petit matériel, comme des barrières de sécurité ou des échafaudages.

En cas de demande de travaux à traiter pouvant porter atteinte aux valeurs architecturales du village, la mairie peut réunir un conseil de villageois référents pour obtenir un avis. Tous les éléments architecturaux du bourg sont documentés (relevé photos systématique) et des visites de suivi sont réalisées deux fois par an.

A la sortie du bourg, le rond-point et la ferme Rosset semblent ne faire qu'un seul espace. Les voitures sont rares, elles empruntent la nouvelle route de contournement. Seules les personnes souhaitant profiter des commerces entrent dans le village.